

CIRCULAIRE

CIR-21/2014

Document consultable dans Médi@m

Date :

09/09/2014

Domaine(s) :

gestion des prestations en nature

Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/>
Modificatif	<input type="checkbox"/>
Complémentaire	<input type="checkbox"/>
Suivi	<input type="checkbox"/>

Objet :

Table Nationale de Biologie
Version 42, base de référence
du 1er septembre 2014

Liens :

Plan de classement :

P06-010108

Emetteurs :

DDGOS

Pièces jointes :

à Mesdames et Messieurs les

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Directeurs | <input checked="" type="checkbox"/> CPAM | <input type="checkbox"/> CARSAT |
| | <input type="checkbox"/> UGECAM | <input checked="" type="checkbox"/> CGSS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agents Comptables | | <input checked="" type="checkbox"/> CTI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Médecins Conseils | <input checked="" type="checkbox"/> Régionaux | <input checked="" type="checkbox"/> Chef de service |

Pour mise en oeuvre Immédiate

Résumé :

La décision du 27 mai 2014 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie est parue au Journal Officiel du 14 août 2014. Elle est applicable depuis le 4 septembre 2014.

Cette décision entraîne la création d'une nouvelle version n°42 de la Table Nationale de Biologie (TNB) dans les chaînes de production. La CNAMTS demande aux caisses d'informer les professionnels de santé, concernés par le codage de biologie, de l'entrée en vigueur de cette décision.

Mots clés :

NABM ; BIOLOGIE ; TNB ; CODAGE ; NOMENCLATURE ; ACP

La Directrice Déléguée
à la Gestion et à l'Organisation des Soins



Mathilde Lignot-Leloup

CIRCULAIRE : 21/2014

Date : 09/09/2014

Objet : Table Nationale de Biologie Version 42, base de référence du 1er septembre 2014

Affaire suivie par : DDGOS/SMOI : Franck de Rabaudy	01.72.60.13.91
DDGOS/SMOI : Audrey Palmentier	01.72.60.26.63
DDGOS/SMOI : Elodie Kouamo	01.72.60.16.22
DDGOS/DPROD : Anne Françoise Kuhn	01.72.60.18.79
DDGOS/DPROD : Laurence Robba	01.72.60.23.85
DDGOS/DPROD : Bénédicte Belleri	01.72.60.27.81

La décision du 27 mai 2014 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie est parue au Journal Officiel du 14 août 2014. Elle est applicable le 4 septembre 2014.

Cette modification réglementaire donne lieu à la création d'une nouvelle version **n°42 de la Table Nationale de Biologie (TNB)**, base de référence du 1^{er} septembre 2014.

L'ensemble des modifications de la TNB, intégrées dans la version 42, est précisé en annexe.

Cette nouvelle version de la TNB est diffusée, via le **Département Plate-formes et Diffusion** à l'ensemble des Centres de Traitement Informatique de l'Assurance Maladie. De plus, elle est mise à disposition des tiers (par le Serveur d'Accueil des Tiers) des autres régimes et des Sections Locales Mutualistes.

La CNAMTS diffuse également cette TNB aux fédérations représentatives des établissements privés ainsi qu'aux représentants nationaux des biologistes.

Cette nouvelle version, accompagnée de fichiers bureautiques d'aide à l'exploitation de la NABM¹, est donc disponible en intranet sur MEDIAM dans le domaine Gestion Risques Maladie. De plus, l'ensemble de ces informations est consultable et téléchargeable sur le site de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr pour tout public.

Dans ces conditions, il vous appartient d'informer les professionnels de santé, concernés par le codage de Biologie² (à l'exception des établissements de santé privés dont l'information est réalisée via leurs fédérations), de l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions.

¹ Liste des fichiers proposés en téléchargement :

- NABM.XLS base sous divers tris,
- NABM.PDF base sous divers tris,
- NOTE.PDF note explicative de « NABM.XLS »,
- DOC.PDF document de travail de la NABM,
- Biomtxt au format texte (nouvelle structure de la base) 'fichier de mise à jour' qui permet aux biologistes de l'intégrer dans leur système informatique
- Biottxt au format texte (nouvelle structure de la base) 'fichier total' qui permet aux biologistes de l'intégrer dans leur système informatique
- nabm_fiche_tot.dbf contenant tous les champs non historisés de la Table Nationale de Biologie
- nabm_histo_tot.dbf contenant tous les champs historisés de la Table Nationale de Biologie
- nabm_incomp_tot.dbf contenant 2 colonnes correspondant à la liste des codes incompatibles (2 enregistrements par incompatibilité pour gérer la réciprocité).

² Les laboratoires de biologie médicale privés, les laboratoires de biologie des établissements d'hospitalisation publics pour les actes donnant lieu à une facturation à l'acte et les laboratoires intégrés dans un centre de santé ou dans un établissement de transfusion sanguine

Annexe

Modifications de la Table Nationale de Biologie (TNB) intégrées dans la version 42

**Décision UNCAM du 27 mai 2014 parue au JO du 14 août 2014
(date d'effet au 4 septembre 2014)**

Conformément à la décision UNCAM du 27 mai 2014 (JO du 14 août 2014) relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie, les modifications suivantes sont apportées à la TNB :

1. Suppressions de codes

Code de l'acte	Libellé de l'acte
0246	SPIROCHETES : RECH. PAR EX. DIRECT (COLOR. OU IF)
0247	SPIROCHETES : ISOLEMENT DES LEPTOSPIRES PAR CULTURE
0248	SPIROCHETES : ISOLEMENT DES LEPTOSPIRES PAR INOCUL. A ANIMAL
0249	SPIROCHETES : SEROTYPE D'UN LEPTOSPIRE ISOLE PAR CULTURE
1245	LEPTOSPIROSES : SD DE DEPISTAGE
1312	LEPTOSPIROSES : SD : TITRAGE AVEC AU MOINS 9 AG
4210	ARBOVIRUS : ISOLEMENT SUR ANIMAL
4211	ARBOVIRUS : CULTURES ORIENTEES ET IDENTIFICATION
1706	ARBOVIROSES : RECHERCHE AC PAR IHA
3706	ARBOVIROSES : RECHERCHE AC PAR IHA + ITERATIF
1707	ARBOVIROSES : RECHERCHE IGM SPECIFIQUES PAR EIA
3707	ARBOVIROSES : RECHERCHE IGM PAR EIA + ITERATIF
1708	ARBOVIROSES : RECHERCHE IGG SPECIFIQUES PAR EIA
3708	ARBOVIROSES : RECHERCHE IGG SPECIFIQUES PAR EIA + ITERATIF

2. Créations de codes

Code de l'acte	Libellé de l'acte	Cotation (en B)
1253	ARBOVIROSES (AUTRES QUE DENGUE OU CHIKUNGUNYA) - IGM ET IGG (EIA)	90
3253	ARBOVIROSES (AUTRES QUE DENGUE OU CHIKUNGUNYA) - IGM ET IGG (EIA) + EXAMEN ITERATIF	135
5262	LEPTOSPIRA DETECTION ADN (DANS 10 PREMIERS JOURS)	100

Code de l'acte	Libellé de l'acte	Cotation (en B)
4718	LEPTOSPIRA - RECHERCHE IGM (A PARTIR 7 ^{ème} J)	40
5259	VIRUS DU CHIKUNGUNYA – DETECTION ARN (ENTRE J0 ET J7)	180
1254	VIRUS DU CHIKUNGUNYA - RECHERCHE IGM ET DES IGG (A PARTIR DE J5)	90
3254	VIRUS DU CHIKUNGUNYA - RECHERCHE IGM ET DES IGG (A PARTIR DE J5) + EXAMEN ITERATIF	135
5260	VIRUS DENGUE - DETECTION ARN (JUSQU' A J7)	180
1255	VIRUS DENGUE - IGG ET IGM (A PARTIR J5)	90
3255	VIRUS DENGUE - IGG ET IGM (A PARTIR J5) + EXAMEN ITERATIF	135

3. Modifications de codes

Code de l'acte	Libellé de l'acte	Nature des modifications
1709	FIEVRE JAUNE (CONTROLE D'IMMUNITE) PAR SERONEUTRALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de libellé court et/ou long • Indications médicales remboursables
1139	25-(OH)-VITAMINE D (D2 + D3)	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de libellé court et/ou long • Indications médicales remboursables
0592	SANG : CREATININE	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de libellé court et/ou long
0593	SANG : UREE ET CREATININE	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de libellé court et/ou long
4273	DENGUE DETECTION ANTIGENE NS1 (DE J1 A J5)	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de libellé court et/ou long • Changement de chapitre (du chapitre « Virologie » au chapitre « Microbiologie médicale par pathologie ») • Incompatibilité avec nouveau code 5260 et avec code 5261
5261	VIRUS DENGUE ET CHIKUNGUNYA – DETECTION ARN (JUSQU' A J7)	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de libellé court et/ou long • Incompatibilité avec nouveaux codes 5259 et 5260 et avec code 4273